

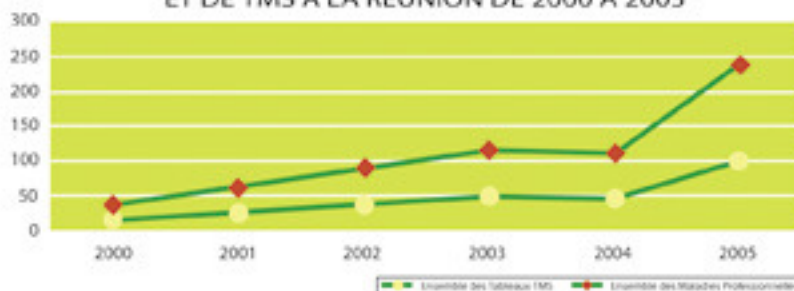
TMS : TOUS CONCERNÉS !



De plus en plus de salariés souffrent de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Les TMS représentent aujourd'hui 70% des maladies professionnelles à La Réunion avec une croissance exponentielle depuis les trois dernières années.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES ET DE TMS A LA REUNION DE 2000 A 2005



INFORMATIONS

Toutes les entreprises sont touchées.

Quelque soit leur taille, quelle que soit leur activité, toutes les entreprises sont concernées. Néanmoins, certains secteurs sont plus affectés que d'autres...

Les entreprises de services arrivent en tête à La Réunion (34%), suivi par l'alimentation (22%). Le BTP, les transports et le commerce non alimentaire sont à égalité.

L'augmentation des TMS a un impact négatif sur les performances de l'entreprise.

Absentéisme, turn-over, perte de qualité, recrutement difficile sur certains postes, perte de savoir faire et d'image, multiplication des handicaps...



ANALYSES

Les TMS sont encore trop souvent un sujet tabou dans l'entreprise.

Les salariés qui souffrent de troubles musculo-squelettiques n'osent pas en parler, souvent par crainte de perdre leur emploi. Ne pas en parler dans l'entreprise, n'évite pas le risque.

AGENDA

Conférence

"TMS : changeons de vitesse...". Conférence débat du Jeudi 24 mai 2007, 14h00, à l'hôtel **Mercure Créolia de Saint-Denis**.

À réserver

dès aujourd'hui auprès du service Prévention des Risques Professionnels de la **CGSS** au **02 62 904 700**.



TMS : les principes de prévention devraient être partagés par tous

De plus en plus d'entreprises s'engagent

Certaines entreprises réunionnaises, conscientes de l'impact des TMS sur

leur performance se sont engagées dans une réflexion sur les moyens de prévenir ces pathologies.



Une carrosserie - 24 salariés
Emplois concernés :
tôliers, monteurs et peintres.



Un pressing - 2 salariés
Emplois concernés :
repasseuse.



Une administration - 1200 salariés
Emplois concernés :
agents administratifs.



Une maison de retraites - 64 salariés
Emplois concernés :
agents hôteliers, aides-soignants et infirmiers.



Une entreprise de BTP - plus de 200 salariés
Emplois concernés :
coffreurs-bancheurs et ferrailleurs.

CONSÉQUENCES

La prévention doit mobiliser tous les acteurs de l'entreprise

La prévention des TMS suppose de connaître le contexte qui les génère, de faire l'analyse des situations de travail, du process et des postes de travail et d'avoir une réflexion sur l'organisation du travail.

La prévention ne doit pas s'arrêter à une action limitée dans le temps pour répondre à un problème donné. C'est un investissement dans la durée, qui suppose de la part de l'entreprise une capacité de veille et d'anticipation. Cette prévention doit mobiliser des compétences différentes au sein de l'entreprise (salariés, hiérarchie, CHSCT, DP, médecin du travail...) dans une démarche participative sous l'impulsion nécessaire de la Direction.

AGENDA

Conférence

"TMS : changeons de vitesse...".
Conférence débat du Jeudi 24 mai 2007, 14h00, à l'hôtel **Mercure Créolia de Saint-Denis**.

À réserver

dès aujourd'hui auprès du service Prévention des Risques Professionnels de la **CGSS** au **02 62 904 700**.



TMS : les entreprises ont les moyens d'agir

Les partenaires de la Prévention des Risques Professionnels peuvent vous aider.

Au côté des acteurs internes de l'entreprise, les partenaires de la Prévention des Risques Professionnels peuvent vous aider à mettre en place avec succès, des actions de prévention efficaces, en vous fournissant des outils, des aides et des conseils.



INFORMATIONS

Réduire les TMS, un bénéfice pour l'entreprise et ses salariés.

En réduisant les risques et en améliorant ainsi les performances de son organisation, la prévention des TMS bénéficie à la fois à l'entreprise et à ses salariés.

La prévention peut commencer par des actions modestes.

Des actions simples et pragmatiques sont utiles pour réduire le risque, mettre en place une première démarche et lancer une dynamique. C'est une étape nécessaire pour aller plus loin et élargir la réflexion à l'organisation du travail et à l'environnement de l'entreprise.

ANALYSES

Chaque entreprise doit trouver les solutions qui lui sont propres.

Il n'existe pas, pour la prévention des TMS, de recette unique qui serait applicable partout. Chaque entreprise est un cas particulier : c'est dans son organisation et avec ses ressources internes qu'elle peut trouver les solutions qui lui sont propres.

AGENDA

Conférence

"TMS : changeons de vitesse...".
Conférence débat du Jeudi 24 mai 2007, 14h00, à l'hôtel **Mercure Créolia de Saint-Denis**.

À réserver

dès aujourd'hui auprès du service Prévention des Risques Professionnels de **la CGSS**
au 02 62 904 700.



OBJECTIFS

A l'occasion de cette manifestation, les Partenaires de la Prévention des Risques Professionnels souhaitaient :

- Créer un espace d'expression des acteurs de l'entreprise ou de leurs représentants sur cette problématique lourde de conséquences économiques et sociales ;

Le choix a été fait d'articuler cette conférence autour de deux temps forts :

- Une première partie exposée par des médecins privés (rhumatologue et chirurgien) et des intervenants en prévention (CGSS et ARVISE) ;



- Véhiculer un certain nombre de messages autour des caractères réels, professionnels et néanmoins réparables des TMS ;
- Casser certaines idées reçues sur les secteurs d'activités et les professions touchées par ces TMS ;



- Informer sur les facteurs et les processus en cause dans l'apparition de ces maladies ;
- Montrer qu'il existe, par rapport à cette problématique, des possibilités et des opportunités pour les entreprises d'agir en prévention.

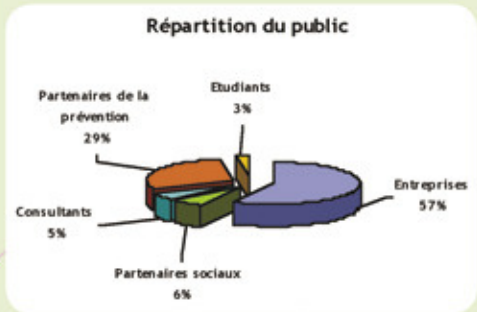


- Une deuxième partie de témoignage d'entreprises et de discussions avec la salle autour de la démarche de prévention des TMS.



BILAN QUANTITATIF :

120 personnes ont assisté à cette conférence-débat, parmi lesquelles :



BILAN QUALITATIF :

L'enquête de satisfaction réalisée à chaud à l'issue de la manifestation a permis de recueillir les opinions, remarques et suggestions de 101 personnes :

- 77% déclarent avoir été satisfaits par rapport à leurs attentes.
- Pour 65%, la conférence a permis de découvrir la problématique des TMS.
- 58% ont estimé avoir eu l'occasion d'échanger avec leurs pairs au cours de cette manifestation.
- 67% pensent disposer, à l'issue de cette conférence, de pistes d'action en matière de prévention des TMS. Des attentes demeurent chez bon nombre de participants autour d'exemples pragmatiques de plan de prévention et d'échanges entre pairs sur les actions conduites dans les entreprises.